

L'incontinence anale est une pathologie fonctionnelle relativement fréquente

Cette pathologie touche jusqu'à 10% de la population générale selon certaines études, mais méconnue car souvent considérée comme « tabou ».

Elle peut toucher les hommes comme les femmes. Ses causes sont variables : chirurgie anale, suites d'un accouchement par voie basse difficile, constipation ancienne, maladie neurologique, prolapsus rectal... Parfois, la cause n'est pas retrouvée. Il existe plusieurs degrés de sévérité pour l'incontinence anale : incontinence aux gaz et/ou aux selles, rare ou quotidienne, ce qui entraîne une altération parfois majeure de la qualité de vie des patients.

Le traitement de l'incontinence anale est en premier lieu médical (régulation du transit, amélioration de la vidange du rectum lors de la selle). Si ce traitement est insuffisant, une rééducation ano-rectale effectuée par un kinésithérapeute spécialisé peut être proposée. En cas d'échec, et selon l'origine de l'incontinence anale, un bilan morphologique peut être effectué : manométrie ano-rectale (mesure du tonus du sphincter anal), échographie endo-anale (vérification de l'intégrité du sphincter anal), colpo-cysto-défécographie et/ou déféco-IRM (vérification des différents organes du périnée au repos et en poussée).

Au terme de ce bilan, une discussion du dossier lors d'une « réunion de concertation multidisciplinaire » (cf encadré) est effectuée afin de proposer un traitement personnalisé au patient. En fonction du degré de sévérité de l'incontinence anale, et s'il n'existe pas d'anomalie morphologique à corriger chirurgicalement (plus communément appelée « descente d'organes »), une neuromodulation des racines sacrées (sorte de pace maker implanté dans la fesse et relié aux racines sacrées qui stimule le sphincter anal) peut être proposée. Le sphincter magnétique, dont l'efficacité est en cours d'évaluation en France, peut également être indiqué, mais uniquement dans le cadre d'un protocole scientifique.

Hélène PILLANT-LE MOULT

----- Encadré -----

- **La réunion de concertation multidisciplinaire pour l'incontinence anale.**

Nous avons mis en place au sein du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph une réunion de concertation multidisciplinaire pour l'incontinence anale.

Il s'agit d'une réunion mensuelle regroupant proctologues, chirurgiens digestifs, urologues, gynécologues, radiologues et kinésithérapeutes dont le but est de discuter

de manière collégiale tous les dossiers de pelvi-périnéologie (incontinence anale +/- urinaire, troubles de la statique pelvienne, déchirures périnéales, etc.).

A la suite de cette réunion, une fiche résumant l'observation médicale ainsi que la décision thérapeutique est classée dans le dossier médical et envoyée au médecin correspondant.